



Les pêcheuses et pêcheurs respectueux suivent les règles suivantes du code d'éthique de la Fédération Suisse de Pêche.

## Pratique de la pêche dans le respect de la protection des animaux

En pratiquant la pêche, il/elle s'engage à :

- causer le moins de dommages possible aux poissons et à leur éviter toute souffrance inutile,
- ne pas mettre en danger les juvéniles et les espèces protégées,
- adapter leurs méthodes de pêche aux mesures de protection,
- n'utiliser que des accessoires ménageant les poissons et les eaux,
- n'utiliser des hameçons munis d'ardillon que là où c'est nécessaire et autorisé,
- couper le bas de ligne si l'hameçon a été avalé profondément,
- remettre à l'eau avec le plus grand soin les poissons non conservés pour des raisons écologiques,
- manipuler ou mettre à mort leurs prises conformément à la protection des animaux.

## Respect de l'environnement et des eaux

Il/elle se comporte de manière respectueuse envers l'environnement et s'engage avant tout pour :

- le maintien d'écosystèmes aquatiques naturels et équilibrés,
- la protection des ruisseaux, des rivières et des lacs ainsi que de leurs berges,
- la restauration et la renaturation des milieux aquatiques,
- la préservation de toutes les espèces de poissons et d'animaux aquatiques, y compris ceux qui ne sont pas exploités,
- la dénonciation immédiate des cas de pollution des eaux.

## Gestion durable

En ce qui concerne la gestion, il/elle est prêt(e) à :

- respecter le principe de durabilité,
- maintenir et préserver des populations piscicoles saines et diversifiées,
- soutenir les espèces menacées,
- promouvoir la reproduction naturelle,
- n'utiliser que des poissons adaptés à l'habitat et en quantité raisonnable,
- repeupler avec des poissons aussi jeunes et élevés aussi naturellement que possible,
- repeupler avec des poissons de mesure que dans des cas exceptionnels et justifiés,
- s'engager pour la valorisation des habitats aquatiques,
- s'engager pour des eaux propres et saines.

## Ensemble en faveur d'une pêche à l'avenir prometteur

Afin de garantir à long terme la pratique de son hobby dans un environnement en mutation, des pêcheurs et pêcheuses se déclarent prêts à :

- se tenir au courant des nouveaux développements et se former en permanence,
- inclure également les pêcheurs et pêcheuses non fédérés dans la formation,
- transmettre leurs connaissances et leur expérience aux jeunes pêcheurs,
- soutenir les efforts des sociétés et des fédérations dans le domaine de la formation des jeunes pêcheurs.